

Délibération n° 20250605-002

Extrait du registre des délibérations

Du Comité syndical du 5 juin 2025

Objet : AMORTISSEMENTS
M57

Rapporteur : Stéphane
GUILLAUME

Secrétaire de séance :
Madame Florence
LHERMET

Date de convocation :
28 mai 2025

Nombre de délégués :

En exercice : 140

Présents : 73

Pouvoir : 1

Votants : 74

Pour : 72

Contre : 0 –

Abstention : 0 –

Ne prend pas part au

vote : 2 – (AMBLARD

Patrick – LECHEVALLIER

Christine)

L'an deux mille vingt-cinq, le cinq juin à dix-huit heures en application des articles L.2121-7 et L.2122-8 par renvoi du L.5211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), le comité syndical de territoire d'énergie Puy-de-Dôme, dûment convoqué, s'est réuni, Domaine de la Prade, sous la présidence de M. GOUTTEBEL, Président.

Etaient présents les délégués suivants :

Titulaires :

GOUTTEBEL Sébastien, CHABRILLAT Rémi, MEALLET Roger-Jean, MARQUES Antonio, LHERMET Florence, BONNET Grégory, GUILLAUME Stéphane, BIZET Jean-François, COUDUN Laurent, DUCOING Guy, LECHEVALLIER Christine, OLIVAIN Thierry, DOMINGO Marcel, DURAND Jean-Paul, DUMAS Daniel, AMBLARD Patrick, FRUCHART Jean-Luc, COUPAT Sylvie, FANJUL José, FRITEYRE Lilian, PINTE Emmanuel, NORE Michel, ARCHENY Danièle, ROBIN Christian, SAVY Philippe, DUTEMPS Joseph, BOUYOUX Francis, GROSSHANS Michel, MERCERON Jean-Luc, BOULLOT Bruno, BRUGIERE Eric, JARLIER Dominique, CHARRAUX Daniel, DUDYSK Philippe, BARGEON Marcel, DAUPHIN Serge, PERCHE Serge, DEVERNOIX Marc-Antoine, TARTIERE Philippe, TOURLONIAS Vincent, DUPOUÉ Yannick, JEROME Christian, RAFFAULT Daniel, VATIN Thierry, CLEMENT Jean-Marie, VIGNIGNOL Yannick, RAYNAL Roger, RAY Raïssa, LEVI ALVARES Luc, SAUX Marion, BOISNAULT Christian, BAULAND Gisèle, LARDANS Jacques, PELISSIER Patrick, DONNET Anne-Michèle, GOURBEYRE Bernard, BOURDOULEIX Roger, POUZADOUX Jean-Paul, ANDANSON Alain

Suppléants ayant pouvoir :

GENTEUIL Bruno, ESTORGUES Régis, DURIF Roland, LAMYRAND Rémy, AMBLARD Philippe, ROUSSY Raphaël, BOULON Lionel, GIRONDE Alain, SOLVIGNON Yves, ROSLEY Patrick, BOSTVIRONNOIS Maryse, ZIMNIAK Didier, GROSLIER Jean-Yves, JACQUARD Bernard

Pouvoirs :

GABRILLARGUES Camille donne procuration à SAUX Marion

Secrétaire de séance : Mme LHERMET

AMORTISSEMENTS M57

REGLES D'AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATION SUR LE BUDGET PRINCIPAL M57

Monsieur le Président informe que dans le cadre de la mise en place de la nomenclature budgétaire M57 depuis le 1^{er} janvier 2025 pour le budget principal du Syndicat, il convient de mettre à jour la délibération n° 2024-06-08-012 qui fixait le dispositif antérieur de durées et modalités d'amortissements pour les différentes catégories de biens.

La nomenclature M57 pose le principe de l'amortissement d'une immobilisation au prorata temporis. Cette disposition demande un changement de méthode comptable dans la mesure où jusqu'alors, la nomenclature M14 prévoyait les dotations aux amortissements en année pleine, avec un démarrage au 1^{er} janvier n+1.

L'amortissement prorata temporis est pour sa part calculé pour chaque catégorie d'immobilisations, au prorata du temps prévisible d'utilisation à compter de la date de début de consommation des avantages économiques ou du potentiel de service (par équivalence : à la date de mise en service du bien).

Sont concernés, que les nouveaux flux réalisés depuis le 1^{er} janvier 2025. Les plans d'amortissements débutés sous la M14 continuent à s'exécuter jusqu'à leur terme sans correctif lié à la proratisation de la date de mise en service.

Sont exclus du prorata temporis, les biens de faible valeur (inférieure ou égale à 500 € HT) qui s'amortissent en une annuité

Budget Principal TE63 (M57) Comptes d'amortissements : 280xxx, 281xxx	Durées d'amortissement
13xx Subventions reçues pour un bien amortissable	Durée d'amortissement du bien
202 Frais réalisation doc. urbanisme et numérisation cadastre	2
203 Frais d'études, de recherche, de développement et d'insertion	5
204xx subventions versées	5
204xxx Subventions de biens mobiliers, matériel et études	5
204xxx Subventions de bâtiments et installations	15
204xxx Subventions de projets d'infrastructures d'intérêt national	30
205 Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques	3
2087 Immobilisations incorporelles reçues par mise à disposition	5
2088 Autres immobilisations incorporelles	1
2114 Terrains de gisement	50

212 Agencements et aménagements de terrains	15
2132 Constructions - Bâtiments privés	40
2135 Inst. générales, agencement, aménagement des constructions	10
2157 Matériel et outillage technique	6
2158 Autres installations, matériels et outillages techniques	30
2152 Installations de voirie	10
217 Immobilisations reçues au titre d'une mise à disposition	(*)
2181 Installations générales, agencements et aménagements divers	15
2182 Matériel de transport	5
2183 Matériel informatique	5
2184 Matériel de bureau et mobilier	8
2188 Autres immobilisations corporelles	5
22 Immobilisations reçues en affectation	(*)

(*) Immobilisations reçues en mise à disposition (217) ou affectation (22) : durées d'amortissements identiques aux immobilisations en propre, énumérées aux comptes 20xx et 21xx

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus,

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme :

Le Président,

Monsieur Sébastien GOUTTEBEL

